

Paris, le 3 janvier 2025

ADOPTION DES NOUVELLES REGLES DU JEU EXPERIMENTALES DE WORLD RUGBY PAR LA FFR ET LA LNR

Alors que le Conseil de World Rugby a adopté de nouvelles règles du jeu expérimentales pour favoriser la vitesse, les espaces et les phases de contest au commencement de toute compétition se déroulant en 2025, la FFR et la LNR annoncent leur mise en place dès janvier 2025.

Le 14 novembre dernier, le Conseil de World Rugby a annoncé l'instauration de 4 nouvelles règles :

- La limite de 60 secondes pour les transformations, afin de s'aligner sur les pénalités et d'accélérer le rythme – *mesure déjà effective en TOP 14 et en PRO D2 depuis le début de la saison 2024/2025,*
- La limite de 30 secondes de préparation pour les alignements en touche pour réduire les temps morts,
- L'utilisation du « jouer » ou « play on » pour les touches non contestées lorsque le lancer n'est pas droit,
- La protection du demi de mêlée pendant les mêlées, les rucks et les mauls.

Après échanges avec la Premiership Rugby League (PRL), l'United Rugby Championship et l'European Professional Club Rugby (EPCR), la FFR et la LNR ont décidé de la mise en place de ces mesures dès janvier 2025 et ce, afin de garantir une cohérence et une équité dans les compétitions, alors que le Comité des Six Nations appliquera ces règles dès le début 2025, et notamment lors du prochain Tournoi des Six Nations.

Ainsi, ces règles seront testées à partir de la 15^{ème} journée de TOP 14 et de la 18^{ème} journée de PRO D2, de même qu'elles auront cours pour la 3^{ème} journée des compétitions de Champions Cup et de Challenge Cup.

Si la FFR et la LNR se félicitent de l'instauration de mesures améliorant l'expérience des joueurs et des spectateurs, elles se tiennent aux côtés de la PRL, de l'URC et de l'EPCR pour demander à World Rugby à l'avenir la mise en place de nouvelles règles uniquement au 1^{er} juillet de chaque saison.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CONTACTS PRESSE

Thibault Brugeron

Thibault.brugeron@lnr.fr
T : 07 85 66 90 92

Adrien Bastid

Adrien.bastid@ffr.fr
T : 06 37 33 95 80

